

Argumenter en Guerre de l'Antiquité à nos jours
Jeudi 12 mai 2016,
9h30-12h30,
Paris, Centre Panthéon, salle 1

Approches juridiques de l'argumentation

EMANUEL CASTELLARIN (Droit, Université Paris 1, Ecole de droit de la Sorbonne), *L'argumentation de la lutte contre Daesh en droit international : un nouveau jus ad bellum ?*

MILENA JAKSIC (Sociologie, CNRS), *L'enfant comme preuve judiciaire. Les enfants soldats à la Cour pénale internationale*

ROMAIN LE BŒUF (Droit, Université de Picardie Jules Verne), *Les arguments du retour à la paix*

Résumé : Cette séance sera l'occasion d'analyser les approches juridiques de l'argumentation au travers de trois études de cas, consacrée respectivement à :

- la mobilisation discursive et militaire d'États et organisations internationales contre la menace pour la paix et la sécurité internationales que représente Daesh. Cette mobilisation a-t-elle engendré une évolution du *jus ad bellum* ? Les argumentations juridiques développées dans le cadre de la lutte contre Daesh sont-elles classiques ou novatrices ? Auront-elles des conséquences sur le droit positif ?
- la place de la preuve testimoniale dans les procès pour enrôlement d'enfants soldats à la Cour pénale internationale, et à la question des difficultés à mener une enquête sociologique auprès de cette Cour.
- les arguments mobilisés lors du retour à la paix, leur nature, leur cohérence avec ceux évoqués tout au long du conflit, et leur impact sur les termes même de la paix conclue.

Bibliographie de travail :

- O. CORTEN, A. VEREDBOUT, « Le interventions militaires récentes en territoire étranger : vers une remise en cause du *jus contra bellum* ? », *Annuaire français de droit international*, vol. 60, 2014, p. 30 s.

- *Leiden Journal of International Law*, vol. 29, n° 1, mars 2016 (dossier « The Future of Restrictivist Scholarship on the Use of Force »)

- M. Wood, « The Use of Force in 2015 with Particular Reference to Syria »,

http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=2714064

- HERBST, Jeffrey, « International Laws of War and the African Child : Norms, Compliance, and Sovereignty », in LUCK C., Edward, DOYLE W., Michael, *International Law and Organization: Closing the Compliance Gap*, Lanham, Rowman and Littlefield, pp. 325-338.

- HEYWOOD, Colin, *A History of Childhood: Children and Childhood in the West from Medieval to Modern Times*, Cambridge, Polity, 2001.
- HOFFMAN, Danny, *The War Machines. Young Men and Violence in Sierra Leone and Liberia*, Durham, Duke University Press, 2011.
- HONWANA, Alcinda, « Innocents et coupables : les enfants soldats comme acteurs tactiques », *Politique africaine*, n° 80, 2000, pp. 58-78.
- JÉZÉQUEL, Jean-Hervé, « Les enfants soldats d’Afrique, un phénomène singulier ? Sur la nécessité du regard historique », *Vingtième siècle. Revue d’histoire*, N° 89 (Jan. – Mar. 2006), pp. 99-108.
- KRIJN, Peter, RICHARDS, Paul, « Youths in Sierra Leone : ‘Why We Fight’ », *Africa. Journal of the International African Institute*, 68 (2), 1998, pp. 183-210.
- RICHARDS, Paul, *Fighting for the Rain Forest : War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Portsmouth, Heinemann, 1996.
- ROSEN M., David, *Armies of the Young. Child Soldiers in War and Terrorism*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2005.
- ROSEN M., David, « Child Soldiers, International Humanitarian Law, and the Globalization of Childhood », *American Anthropologist*, Vol. 109, Issue 2, 2007, pp. 296-306.
- SHEPLER, Susan, « Les filles-soldats : trajectoires d’après-guerre en Sierra-Leone », *Politique africaine*, n° 88, décembre 2002, pp. 49-62.

- L.-P. ANQUETIL, *Motifs des guerres et des traités de paix de la France pendant les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI, depuis la paix de Westphalie, en 1648, jusqu’à celle de Versailles, en 1783*, Paris, Lesguilliez, 1797, 380 p.
- L. LE FUR, « Guerre juste et juste paix », *R.G.D.I.P.*, 1919, pp. 9-75, 268-309 et 349-405.
- P. d’ARGENT, *Les réparations de guerre en droit international public : la responsabilité internationale des États à l’épreuve de la guerre*, Bruxelles, Bruylant, 2002, 902 p.